

Date et lieu

Mercredi 4 septembre 2024
de 13h00 à 14h30
Visioconférence GoToMeeting

Prérequis

Être labélisé NJE.

Public concerné

Notaires et collaborateurs.

Tarif et durée

Durée : 1 heure 30 minutes
Tarif : 75€ HT soit 90€ TTC

Modalités et délais d'accès

Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>
à l'aide de vos codes ID.NOT.

- Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.
- Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription.
- La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
- Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
- À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
- La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

Moyens techniques

Projection du cours sur écran accompagné d'un support numérique.

Méthode d'évaluation

Durant la session, l'évaluation des compétences se fait au moyen d'ateliers pratiques, d'études de cas et de mises en situation.

Gestion du handicap

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le CSN par écrit à l'adresse : formation.csn@notaires.fr ou par téléphone au 01.44.90.30.54

Cette formation en **visioconférence** du parcours initial de labélisation NJE est proposée aux labélisés pour actualiser leurs connaissances.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Mettre à jour leurs connaissances en droit des affaires
- Identifier les dispositions législatives, réglementaires ou jurisprudentielles modifiées
- Évaluer l'intérêt éventuel d'amender les clauses des actes propres à la matière du droit des affaires

Contenu

En fonction de l'évolution législatives réglementaires et jurisprudentielles, Actualité législative intéressant le droit des affaires

- Conseil à la nécessité d'amender certaines pratiques ou clauses des actes
- Actualité jurisprudentielle intéressant le droit des affaires (gras)
- Focus sur les revirements de jurisprudence ou les décisions jurisprudentielles apportant une nouveauté

Actualité fiscale en lien avec le droit des sociétés (sauf le régime Dutreil)

- Étude des publications administratives (Bofip et réponse ministérielle)
- Identification des situations à risque

Pédagogie

Alexandra ARNAUD EMERY,

Docteur en droit, diplômée notaire et consultante au CRIDON Nord-Est

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Etude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 